

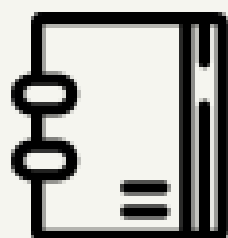
POURQUOI EFFECTUER UNE RECHERCHE D'ANTERIORITE ?

Vous avez de plus en plus le réflexe de protéger votre nom en le déposant à titre de marque.
La recherche d'antériorité doit devenir également votre meilleur allié avant tout dépôt !



Vérifier la disponibilité du nom choisi

Vous aurez accès à toutes les marques qui ont été publiées ou enregistrées en France (ou sur un autre territoire) pour des produits et/ou services identiques ou similaires.



Sécuriser votre dépôt

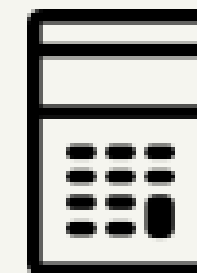
Mieux vaut évaluer les risques en amont plutôt que d'être confronté à des risques de contestation de la part de tiers



Economiser du temps

Eviter de déployer votre énergie dans des démarches vouées à l'échec.

Si votre dépôt risque de déboucher sur un litige autant vous concentrer sur la recherche d'un nouveau nom.



Economiser de l'argent

Certes une recherche d'antériorité a un coût mais il sera inférieur à ceux engendrés en cas de contentieux (opposition, annulation de marque et demande de dommages et intérêts.

Sans oublier la perte des investissements effectués sur le choix du nom, son dépôt et sa publicité.